



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Première session

Rome, 3 – 7 avril 2006

**Evaluation indépendante des travaux de la Convention internationale
pour la protection des végétaux (CIPV) et ses dispositions
institutionnelles**

Point 12.5.1 de l'ordre du jour provisoire

1. Voir l'annexe.

Annexe
Evaluation indépendante des travaux de
la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)
et ses dispositions institutionnelles

Résumé d'orientation

Cette note d'information a pour but de: (i) fournir une mise à jour sur la réponse de la FAO à la demande exprimée en avril 2005 par la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires (CIMP) de réaliser une évaluation de la CIPV, et sur les mesures prises depuis lors et (ii) rechercher la coopération des parties contractantes à la CIPV et des organisations nationales s'occupant de la protection des végétaux pour appuyer les travaux de l'équipe d'évaluation.

De nombreux progrès ont été accomplis depuis cette requête. La portée de l'évaluation a été définie et le travail a commencé. L'évaluation fournira des recommandations et considérations sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de toutes les dimensions du cadre actuel de la CIPV et, si cela s'avère nécessaire, suggèrera des approches alternatives pour satisfaire les besoins futurs. Des documents initiaux ont été préparés pour démarrer l'évaluation, à savoir une étude théorique et un document conceptuel. Au début du mois de mars, un atelier des parties prenantes et d'experts a été convoqué pour clarifier et discuter de manière plus approfondie les questions relatives à l'évaluation, examiner l'étude théorique et le document conceptuel, et définir les modalités de l'évaluation. Ensuite, une équipe de base composée de cinq experts techniques et experts en évaluation a été mise en place et a commencé à travailler. L'équipe a examiné la façon dont devraient être organisées les visites dans les pays et les visites institutionnelles et a décidé de distribuer des questionnaires et de commissionner des études théoriques spéciales. En juin, l'équipe d'évaluation entamera ses premières visites dans les pays. Comme faisant partie intégrale du processus d'évaluation, un document préliminaire sur les conclusions et problèmes sera disponible pour obtenir une réaction de la part de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) lors de sa réunion en avril 2007. Le rapport final, ainsi qu'une réponse de la Direction générale de la FAO, seront disponibles en temps voulu pour être examinés par la CMP lors de sa session en avril 2008.

I. Requête pour l'évaluation de la CIPV

Lors de sa septième session en avril 2005, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires a demandé qu'une évaluation soit entreprise qui fournirait:

- “un apport sur les politiques à venir, la structure organisationnelle, les négociations relatives au financement, la stratégie et la gestion de la CIPV”; et
- “une analyse des structures administratives et des rouages actuels de la CIPV, de leur fonctionnement et de leurs réalisations compte tenu des objectifs fixés et de leurs capacités de mise en oeuvre du plan stratégique de la CIPV”¹.

On a également déclaré que “l'évaluation envisagera l'avenir sur la base d'un examen des résultats passés, actuels, des problèmes qui se font jour et des idées novatrices. Elle indiquera aussi si les activités et l'administration de la CIPV sont satisfaisantes pour répondre aux besoins des membres interrogés”.

¹ CIMP-7 (2005)/RAPPORT APPENDICE XIV

Lors de sa réunion en mai 2005, le Comité du programme de la FAO est convenu que, dans le cadre de son programme régulier d'évaluations indépendantes en profondeur, le Service de l'évaluation entreprendrait une évaluation de l'objectif stratégique B.1 de la FAO: *Instruments internationaux concernant l'alimentation, l'agriculture, les pêches et les forêts, ainsi que la production, l'usage sans risque et l'échange équitable des produits agricoles, halieutiques et forestiers*. Cette évaluation inclut la Convention internationale pour la protection des végétaux et le travail relatif aux domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI) sur la biosécurité pour la production agricole et alimentaire et les changements climatiques.²

L'évaluation de la CIPV³ produira ainsi des conclusions qui seront examinées par les parties contractantes à la CIPV et fournira également un des cas étudiés en détail pour une évaluation globale du travail de la FAO sur les instruments internationaux.

II. Portée de l'évaluation

L'évaluation fournira des recommandations et considérations pour l'avenir sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de toutes les dimensions du cadre actuel de la CIPV et, si cela s'avère nécessaire, suggèrera des approches alternatives pour satisfaire les besoins futurs. L'évaluation n'a pas pour tâche de contrôler la conformité des aspects de la CIPV ou des parties contractantes concernées. Elle est formatrice, basant ses considérations pour le futur sur un examen des résultats passés, actuels, des problèmes qui se font jour et des idées novatrices.

III. Questions générales à inclure dans l'évaluation

L'évaluation examinera des questions qui inclueront celles indiquées ci-dessous mais ne se limiteront pas à celles-ci:

- La pertinence et l'adéquation de la portée de la Convention, des activités et produits internationaux de la CIPV et ses directions stratégiques actuelles dans le contexte de défis qui évoluent (tandis que sera examinée la pertinence de la portée de la Convention, on mettra davantage l'accent sur l'exécution que sur les changements immédiats dans la Convention elle-même);
- Qualité et adéquation du travail de la CIPV (y compris dialogue sur les politiques, élaboration de normes, échange d'informations, assistance technique et soutien aux organisations régionales s'occupant de la protection des végétaux);
- Efficacité et efficacité des structures et processus institutionnels de la CIPV, y compris la comparaison avec d'autres organes remplissant des fonctions similaires (point de référence) et identification des goulets d'étranglement; et
- Usage fait des produits de la CIPV et leur impact (y compris dialogue sur les politiques, normes, résolution des litiges, informations et assistance technique).

IV. Conduite et gestion de l'évaluation

Méthodologie de l'évaluation: L'évaluation sera conduite de manière consultative et inclura, sans s'y limiter, la méthodologie suivante. Pour démarrer l'évaluation, des documents ont été préparés, qui comprenaient un document conceptuel et une étude théorique. Une fois terminé ce travail initial, une consultation des parties prenantes a été convoquée au début de mois de mars pour mieux définir les questions et modalités de l'évaluation. Le chef d'équipe de l'évaluation supervisera maintenant la finalisation des termes du mandat pour qu'ils répondent aux normes de l'évaluation, soient techniquement réalisables et satisfassent les besoins des groupes d'intérêt.

² Rapport de la quatre-vingt-treizième session du Comité du programme, Rome, 9-13 mai 2005 (para. 56)

³ Cela englobe toutes les activités et structures liées à l'exécution de la Convention.

La méthodologie qui devra être appliquée par l'équipe d'évaluation pourra inclure des informations obtenues à partir de:

- Examen de la documentation;
- Atelier(s) des parties prenantes;
- Etude(s) théorique(s);
- Questionnaire(s);
- Problèmes et observations soumis par les parties contractantes, les organisations des parties prenantes et autres parties concernées;
- Entretiens au siège et sur le terrain;
- Visites dans un échantillon représentatif de pays et autres parties prenantes; et
- Conférences téléphoniques pour le suivi des réponses fournies au questionnaire et des visites dans les pays, si nécessaire.

Composition de l'équipe d'évaluation: L'équipe de base se compose de cinq personnes qui pourront faire appel de manière flexible à des personnes techniques pour les assister (en fonction du budget disponible):

- i. un chef d'équipe possédant une vaste expérience du contexte global de la CIPV;
- ii. deux membres de l'équipe possédant la compétence technique appropriée et dont un appartiendra à l'hémisphère sud;
- iii. deux membres de l'équipe appartenant au Service de l'évaluation de la FAO, comprenant un responsable principal en évaluation (et économiste) et un économiste commercial; et
- iv. consultants régionaux, provenant en particulier des pays en développement, spécialisés sur des sujets tels que les intérêts du secteur privé, la technologie de l'information et l'environnement.

Voir l'annexe 1 pour la biographie de l'équipe de base.

Compte-rendu et calendrier de l'évaluation

Compte-rendu: Le chef de l'équipe d'évaluation supervisera la préparation et la finalisation du rapport d'évaluation conformément aux normes de qualité de l'évaluation. L'équipe de base est entièrement responsable de son rapport indépendant, qui ne devra pas nécessairement refléter les points de vue de la FAO ou de la CMP. Comme faisant partie intégrale du processus d'évaluation, il est prévu qu'un document de travail sur les conclusions et les problèmes sera disponible pour obtenir une réaction de la part de la CMP lors de sa réunion en avril 2007. Le rapport final, ainsi qu'une réponse de la Direction générale de la FAO, seront disponibles en temps voulu pour être examinés par la CMP lors de sa session en avril 2008.

Calendrier provisoire: L'évaluation a été lancée en mars 2006 avec une étude théorique, un document conceptuel et un atelier des parties prenantes. Le calendrier provisoire est le suivant:

- Examen théorique de coopération technique (avril-mai 2006)
- Première réunion de l'équipe de base et visites dans les pays (mai-juin 2006)
Les produits escomptés incluent:
 - a) liste des visites dans les pays et ébauche d'un aide-mémoire pour chaque pays;
 - b) examen des questionnaires; et
 - c) mandat final et plan de la mise en place de l'évaluation.
- Poursuite des visites dans les pays (juillet 2006-mars 2007)
Les produits escomptés incluent:
 - a) aide-mémoires; et
 - b) notes sur chaque projet de coopération technique examiné (GCP, PNUD, UTF et PCT), y compris la pertinence, la conception, l'efficacité et la qualité de l'exécution,

les résultats et impacts (en se basant sur les grandes lignes préparées pour chaque projet à visiter par le biais d'une étude théorique).

- Analyse des réponses au questionnaire (juillet-septembre 2006)
- Document préliminaire sur les conclusions et problèmes (février 2007)
- Atelier(s) des parties prenantes
- Rapport d'évaluation final (juin 2007)

V. Résumé

Comme cela avait été demandé par la CIMP en 2005, de grands progrès ont été accomplis dans la préparation et le démarrage de l'évaluation. L'équipe d'évaluation espère une forte participation et une importante contribution de la part des parties prenantes qui seront contactées et par ceux qui aimeraient fournir leur point de vue. Toute observation peut être soumise au Secrétariat chargé de l'évaluation de la CIPV (Erin.Holleran@fao.org).

Annexe 1: Equipe de base pour l'évaluation de la CIPV

Chef de l'équipe

Dr. Hubert Zandstra (Canada) possède une vaste expérience dans l'application de la science au développement au niveau de la communauté, au sein des instituts nationaux des pays en développement et au niveau international. Plus récemment, il a été Directeur général du Centre international de la pomme de terre (CIP) à Lima, Pérou (1991-2005). Avant de rejoindre le CIP, il a été Directeur général adjoint pour la Recherche à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) aux Philippines et Directeur de la Division pour l'agriculture, l'alimentation et les sciences nutritionnelles du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) au Canada. Dr. Zandstra a publié de nombreux ouvrages sur les sols tropicaux, le développement agricole des petits élevages, la culture multiple et la recherche sur les systèmes agricoles. Il a contribué de manière intensive à la structuration, gestion et gouvernance d'instituts de recherche agricole aux niveaux national et international.

Membres de l'équipe de base

Dr. John Mumford (Royaume Uni) est un expert en analyses économiques, décisionnelles et de politiques en matière de risque de ravageurs et de gestion des ressources. Il est actuellement Professeur de gestion des ressources naturelles à l'Imperial College de Londres au Royaume Uni. Il travaille dans le domaine de la gestion écologique appliquée et la gestion socio-économique des projets sur la recherche environnementale et de développement en matière de protection intégrée dans les climats tropicaux et tempérés. Il travaille également dans le domaine du développement des systèmes de gestion environnementale. Il a été responsable de l'exécution et de l'évaluation de programmes sur la protection intégrée, le cacao, le café, le riz, le coton, les fruits et autres cultures, et de programmes de contrôle d'organismes nuisibles et autres programmes du secteur public comme l'éradication, la suppression et la quarantaine. L'enseignement de

Dr. Mumford couvre les interactions de l'économie et de l'écologie dans divers aspects de la gestion appliquée des ressources, le risque sur l'environnement et la lutte raisonnée contre les ravageurs.

M. Kevin Nalder (Nouvelle Zélande) s'est spécialisé dans la biosécurité des végétaux, les affaires phyto-sanitaires internationales et les négociations d'accès au marché. Il est actuellement le fonctionnaire exécutif en chef de l'Association néo-zélandaise des importateurs de produits frais. Avant cela, il a travaillé pendant 16 ans au sein du Ministère néo-zélandais de l'agriculture et des forêts, ce qui impliquait une vaste expérience dans des domaines comme les accords, obligations et normes internationaux, notamment la CIPV; le développement et la mise en place des normes sanitaires à l'importation (c'est-à-dire les règles régissant l'importation) et les normes techniques et opérationnelles associées pour l'importation de produits frais et de fleurs coupées en Nouvelle Zélande; contrôle et approbation de systèmes de certification pour l'exportation; application pratique de la législation nationale sur la biosécurité et application de politiques plus vastes en matière de commerce et de biosécurité; et négociation et mise en place d'accords sur la quarantaine avec 20 partenaires commerciaux.

Mme Rachel Sauvinet-Bedouin (France) possède une vaste expérience en évaluation avec la FAO. En tant que fonctionnaire supérieur de l'évaluation au sein de la FAO, elle a de grandes responsabilités en ce qui concerne les évaluations stratégiques, thématiques et de programmes des activités globales, régionales et autres associées au programme sur le terrain. Elle a dirigé et/ou contribué à plusieurs évaluations clé de la FAO, notamment l'Evaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes

alimentaires, l'évaluation de la stratégie intersectorielle dans toute l'Organisation d'élargissement des partenariats et alliances, la décentralisation de la FAO et l'objectif stratégique A3 de la FAO "Préparation aux urgences alimentaires et agricoles et réponse efficace et durable à celles-ci". Mme Sauvinet-Bedouin travaille à la FAO depuis 11 ans. C'est une économiste experte en sécurité alimentaire.

Dr. Erin Holleran (Etats-Unis) est fonctionnaire en évaluation au sein de la FAO. Elle est économiste agricole spécialisée dans le commerce international et le développement. Elle a travaillé en tant que fonctionnaire du service diplomatique au sein de l'Agence américaine pour le développement international en Afrique et Amérique latine mettant l'accent sur le développement des stratégies, la formulation des politiques et la gestion des projets. Dr. Holleran a travaillé comme économiste agricole au sein du Département de l'agriculture aux Etats-Unis.

Spécialistes régionaux

Le travail de l'équipe de base sera complété par des spécialistes régionaux des pays en développement.